

RAPPORT FINAL DE PROJET FINANCÉ PAR UNE PETITE SUBVENTION DU CEPF

Nom légal de l'organisation :	Réseau d'Enseignement Professionnel et d'Interventions Écologiques (REPIE)
Intitulé du projet :	Intégration du patrimoine écologique de la Forêt des Pins et de sa biodiversité, dans le vécu quotidien du milieu scolaire, avec comme partenaires dans l'action, des associations paysannes et communautaires
Date du rapport :	15 octobre 2012
Auteur du rapport et coordonnées :	Lucie Repper, Tél. : (509) 3400-1950 et Jean-Robert Julien Tél. : (509) 3914-5384 repiehaiti@hotmail.com

Région CEPF : Haïti

Direction stratégique : Appui à la société civile des Caraïbes pour conserver la biodiversité en renforçant les capacités institutionnelles locales et régionales et en encourageant la collaboration des parties prenantes

Montant de la subvention : Dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix dollars (19,990 \$ US)

Dates du projet : 23 février au 15 septembre 2012

Partenaires de mise en œuvre du projet (Précisez le niveau d'implication de chaque partenaire) :

Organisme d'exécution : REPIE

Direction départementale de l'Ouest du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR): Partage d'informations avec les écoles de la commune de Fonds – Verrettes :

- Participation à l'identification des écoles et des associations potentielles à cibler,
- Participation à la sélection des écoles et des associations paysannes et communautaires,
- Établissement des premiers contacts avec les direction des écoles et les responsables d'associations paysannes et communautaires,
- Participation de l'agronome responsable de la Forêt-des-Pins à la supervision de la mise en pratique des activités d'ERE.

Impacts en matière de conservation

Veuillez expliquer/décrire comment votre projet a contribué à la mise en œuvre du profil de l'écosystème du CEPF.

Résumez les résultats/impacts globaux de votre projet par rapport aux prévisions présentées dans la proposition approuvée.

Approche du projet : Stratégie et les actions proposées

En termes d'impact, on peut affirmer que la voie est tracée avec le début du renforcement des capacités institutionnelles de 7 écoles de la commune de Fonds – Verrettes à faire mieux comprendre aux jeunes l'importance des relations écologiques entre les communautés de vie, de la biodiversité et des conséquences des activités humaines sur le patrimoine écologique de la Forêt des Pins avec la collaboration et l'implication d'organisations paysannes et communautaires. Parmi les éducateurs et les éducatrices formées, 7 sont des responsables des écoles ciblées. Ces responsables d'écoles, les enseignants et les enseignantes ainsi que les représentants d'associations paysannes et communautaires sont maintenant plus ouverts aux changements dans les attitudes, valeurs et pratiques d'enseignement. Car avec ce projet, les écoles ciblées ont réussi à dynamiser la réflexion et la participation collective sur les relations entre la communauté et le patrimoine écologique qu'est la Forêt des Pins. Avec cette ouverture sur le patrimoine écologique de la Forêt des Pins, l'école a pu s'intégrer à la communauté et la communauté à l'école.

En termes d'effets :

- Sept (7) écoles de la commune de Fonds-Verrettes sont maintenant mieux outillées pour mieux jouer leur rôle d'éducation à l'importance et à la valeur du patrimoine écologique de la Forêt des Pins et de sa biodiversité.
- Les 16 éducateurs, éducatrices formés sont ouverts à l'amélioration de leurs pratiques d'enseignement et sont mieux outillés pour dispenser une formation utile en matière de préservation de la biodiversité du patrimoine écologique de la Forêt des Pins.
- Les 5 représentants d'associations paysannes et communautaires ayant participé activement, sont mieux outillés pour sensibiliser les autres membres de leurs associations quant à la préservation de la biodiversité du patrimoine écologique de la Forêt des Pins.
- Au moins 700 jeunes ont été sensibilisés à la valeur du patrimoine écologique de la Forêt des Pins et de sa biodiversité, ont développé de nouvelles attitudes et valeurs qu'ils veulent mettre en pratique par un engagement citoyen envers ce patrimoine écologique commun (les jeunes ont été capables d'identifier les mauvaises conduites environnementales chez les jeunes non initiés à la valeur du patrimoine écologique de la Forêt des Pins et de sa biodiversité et transmettent le message).
- Il y a aussi une émergence d'une solidarité communautaire favorable à la Forêt des Pins, avec le partenariat école - associations paysannes et communautaires débutée avec la mise en réseau des Comités d'Action et de Concertation sur l'Environnement (CACE) formés.

Pour intégrer l'école à la communauté, diverses stratégies et moyens pédagogiques complémentaires ont été exploitées :

- ◆ L'excursion écologique ou sortie de découvertes avec les 5 sens pour explorer le milieu de vie scolaire,
- ◆ La réalisation de la carte du milieu de vie scolaire,
- ◆ La tenue d'un journal de bord comme moyen d'expression,
- ◆ L'établissement d'une politique environnementale,
- ◆ La participation à une exposition visant l'échange et le partage d'informations, d'idées et d'opinions sur le patrimoine écologique de la Forêt-des-Pins.

Ceci a permis de faire découvrir et apprécier aux éducateurs, éducatrices la valeur et le potentiel éducatif du patrimoine écologique de la Forêt des Pins. Cinq (5) représentants d'associations paysannes et communautaires de la commune de Fonds-Verrettes ont participé activement aux activités de formation pratique et ont apporté leur contribution en accompagnant les enseignants et groupes d'élèves lors des sorties de découvertes par exemple.

De plus, pour intégrer la communauté à l'école, l'idée était de créer des espaces où les éducateurs, les éducatrices, les jeunes et les membres d'association paysanne et communautaire auront à s'exercer à la concertation, à l'observation, à la réflexion, à l'action et à la recherche de solutions communes. Chaque école a mis sur pied un Comité de Concertation et d'Action sur l'Environnement, (CACE) composé d'éducateurs, éducatrices, d'élèves, de parents, de représentants et représentantes d'associations paysannes et communautaires invités par les directions des écoles ciblées. Le CACE n'est pas organisé sur la base de titres, tels que président, vice-président, secrétaire, etc. Comme on le recommande en ERE, le CACE doit plutôt fonctionner sur la base de responsabilités et de tâches à remplir. Et finalement, les éducateurs et les éducatrices ont reçu diverses informations concernant les avantages d'une mise en réseau des CACE.

En termes d'extrants :**Matériel pédagogique**

- Production du Guide pédagogique « Forèdèpen, yon patrimwàn ekolojik » utilisable pour l'intégration du patrimoine écologique de la Forêt des Pins en milieu scolaire fait appel à des réalités de terrain permettant aux éducateurs, éducatrices de mieux faire connaître et de valoriser ce patrimoine écologique et sa biodiversité en l'intégrant aux matières enseignées.
- Les éducateurs, éducatrices formés sont maintenant capables d'utiliser de nouveaux moyens pédagogiques utiles pour faire mieux comprendre aux jeunes l'importance des relations écologiques entre les communautés de vie, de la biodiversité ainsi que les conséquences des activités humaines sur la Forêt des Pins.

Dans un premier temps, un matériel d'appui à la formation a été conçu et présenté sous la forme d'une 1^e ébauche des chapitres du guide des enseignants et des enseignantes à produire. La démarche éducative utilisée et le guide produit ont été de plus validés avec la participation des éducateurs et éducatrices impliqués et de quatre (4) autres éducateurs et éducatrice qualifiés. Ce guide conçu en créole, initie les enseignants et les enseignantes à divers concepts et notions de base ainsi que sur des moyens pédagogiques en ERE qui sont à leur portée:

- ◆ L'écologie,
- ◆ Les différentes représentations de l'environnement pouvant servir d'outils pédagogiques,
- ◆ La biodiversité,
- ◆ Le patrimoine écologique,
- ◆ La tenue d'un journal de bord,
- ◆ La réalisation d'une excursion écologique ou sortie de découverte par les sens,

Le guide comprend aussi la description de diverses mesures à appliquer et actions à entreprendre par les acteurs et actrices de l'école qui disposent maintenant des outils pouvant l'habiller à mieux jouer son rôle en lien avec l'appropriation du patrimoine écologique, sa protection, conservation, son maintien ou enrichissement. Le guide est aussi accompagné des modèles de fiches techniques et de tableaux reproductibles facilitant la collecte d'informations sur le milieu scolaire élargi et sur la Forêt des Pins en tant que patrimoine écologique. Par son caractère régional, par sa forme et son contenu vulgarisé en créole, ce matériel pédagogique a été apprécié par le Directeur de l'Enseignement Fondamentale au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). Selon lui, compte tenu de l'utilité de ce guide pour les éducateurs, les éducatrices et les jeunes, il serait nécessaire de le rendre accessible à toutes les écoles.

Les éducateurs, éducatrices formés ont utilisé avec succès la première ébauche du guide pédagogique avec leur élèves. La cohésion du groupe formé, grâce à ce guide pédagogique, a été assurée grâce à la création d'un langage commun à propos du patrimoine écologique de la Forêt des Pins.

Le guide pédagogique a été reproduit et relié en 90 exemplaires. Finalement, en regard des besoins en informations pertinentes et en matériel pédagogique de qualité, le guide pédagogique produit contient 93 pages et est abondamment illustré en couleur.

Distribution

Le retard enregistré dans cette distribution a été occasionné par de violentes tempêtes (septembre), deux cyclones, Isaac (octobre) et Sandy (novembre), lesquels ont été suivis d'orages à répétitions qui ont rendu impraticables les voies d'accès entre la Forêt-des-Pins et les autres villes. Un exemplaire sera distribué aussitôt que possible (lorsque la route sera sécurisée) à chacun des 21 participants et participantes au projet (enseignants et enseignantes, membres d'association paysannes et communautaires).

D'un autre côté, la Direction de l'Enseignement Fondamental au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) ainsi que le Consortium des Organismes du Secteur Privé de l'Éducation (COSPE) sont intéressés par ce guide et souhaitent en faire bénéficier le réseau École Fondamentale d'Application Centre d'Appui Pédagogique (EFACAP- MENFP) et certaines écoles privées (COSPE).

Résultats concrets (matériel pédagogique) :

Dès le début, trois faits inhabituels ressortent de l'évaluation continue : le matériel pédagogique produit en créole a attiré l'attention des éducateurs et des éducatrices qui ont vraiment consulté les diverses informations liées aux quatre thématiques. Ensuite, ils ont manifestement utilisé la marche à suivre dans les fiches techniques pour réaliser les activités pratiques à expérimenter avec les élèves. De plus, ces activités pratiques ont été expérimentées avec la participation des membres d'associations paysannes et communautaires impliqués, qui eux aussi avaient consulté la première ébauche du guide pédagogique :

- Sorties de découvertes des oiseaux de leur zone,
- Sorties de découvertes des plantes médicinales de leur zone,
- Théâtre – jeu de rôles sur le thème des plantes médicinales,
- Technique du journal personnel utilisé avec les élèves,
- Réalisation de jardins scolaires : plantation de choux et de carottes, et autres plantes médicinales, etc.

Donc, grâce au guide pédagogique produit, de nouveaux moyens pédagogiques en ERE sont utilisés par les enseignants et enseignantes qui avaient l'habitude de rester confinés dans la classe, sans jamais aborder l'univers de l'environnement. Ils disposent maintenant d'un outil pratique pour aborder avec une préparation plus adéquate, une biodiversité difficile à cerner et pour dispenser une formation utile en matière de préservation de la biodiversité du patrimoine écologique de la Forêt des Pins.

Formation

- Six (6) ateliers de formation théorique habilite les 16 éducateurs, éducatrices ciblés à mieux comprendre les notions et concepts de base : écologie, environnement, patrimoine écologique et biodiversité.
- Six (6) périodes de mise en situation pratique permettent aux éducateurs, éducatrices d'ouvrir l'école sur le milieu de vie scolaire à l'aide de 4 moyens pédagogiques efficaces pour enrichir les représentations, les croyances et valeurs des jeunes relatives à leurs responsabilités à l'égard du patrimoine écologique de la Forêt des Pins.
- Participation d'au moins cinq (5) organisations paysannes et communautaires (jumelage avec chaque école) : 5 personnes au total.

Dans un deuxième temps, un court programme de formation a été préparé à l'intention de seize (16) éducateurs, éducatrices (7 directeurs ou directrices et 9 enseignants et enseignantes) des sept (7) écoles de la commune de Fonds-Verrettes. Avec cette formation théorique et pratique, ils ont été initiés à divers moyens pédagogiques et disent se sentir mieux préparés à jouer leur rôle dans leur communauté. La mise en pratique pendant la formation leur a permis d'expérimenter par eux-mêmes :

- La technique de tenue d'un journal de bord. Ils ont admis que le journal de bord est un outil précieux de réflexion, d'expression libre et de prélude à l'action environnementale,
- La découverte du milieu de vie avec leurs 5 sens, les émotions, sensations et sentiments incluant une préparation avant la sortie et un suivi au retour en classe,
- La réalisation d'une carte du milieu de vie scolaire,
- L'établissement de la politique environnementale de leur école : les écoles ciblées établiront de manière participative, incluant la prise en compte des savoirs et expériences de représentants et représentantes de la communauté, des principes, des mesures et des actions qui seront orientés et mises en place pour valoriser, protéger et conserver leur patrimoine écologique, la Forêt des Pins,
- L'intégration aux matières enseignées des notions de patrimoine écologique (incluant les idées d'appropriation, de développement de connaissances, de protection, conservation et de maintien ou enrichissement du patrimoine) et de biodiversité.
- La mise sur pied des comités de concertation et d'action sur l'environnement (CACE) : les éducateurs, éducatrices et membres d'associations paysannes et communautaires ont échangé à propos de leurs expériences, d'actions communes qu'ils souhaiteraient réaliser et de solutions à leur portée, telles que la réalisation d'autres expositions pendant les fêtes locales, des sorties de découvertes avec des classes de plusieurs écoles où les jeunes, les éducateurs, les éducatrices et les membres de la communauté pourraient apporter et partager leurs savoirs et leurs expériences.

Résultats concrets (Formation):

Contrairement à ce qui se passe en général dans les écoles haïtiennes, suite à la formation, les directeurs et directrices des écoles touchées disent qu'ils sont plus disposés et qu'ils se sentent maintenant capables d'appuyer les nouvelles pratiques et les initiatives d'ouverture de l'école sur le patrimoine écologique de la Forêt des Pins par les enseignants, enseignantes, en partenariat avec les membres d'associations paysannes et communautaires. Les membres des directions scolaires impliquées ont appuyé leurs enseignants et enseignantes en ce qui concerne les changements apportés dans leur planification scolaire qui a été adaptée pour la mise en pratique des activités d'ERE :

- Intégration au programme scolaire, en sciences expérimentales,
- Identification d'ouvrages de référence intéressants pour l'école,
- Adaptation de la planification scolaire.

En plus d'acquérir de nouvelles connaissances, les élèves, les enseignants que les membres d'organisations paysannes et communautaires impliqués ont vraiment pris conscience de l'importance de la Forêt-des-Pins, cela a été vécu comme une révélation pour eux et cela se traduit concrètement par :

- L'apparition de nouvelles attitudes face au patrimoine écologique de la Forêt -des-Pins : étonnement, curiosité, envie d'en savoir davantage, envie d'agir, envie de partager ces nouvelles connaissances avec ceux «qui ne savent pas encore».

Ils ont développé de nouvelles compétences et cela leur a fait découvrir leur pouvoir d'action sur leur environnement. Cela s'est traduit concrètement par une conduite inhabituelle tant chez les enseignants, enseignantes que chez les élèves :

- Après avoir été mis en contact de manière sensible avec certaines ressources et avec différents aspects de la biodiversité de la Forêt-des-Pins, ils ont initié une nouvelle pratique qui est celle de s'exprimer librement et de donner l'opportunité aux autres de s'exprimer oralement ou par écrit à propos de leur environnement.
- Ils ont été capables d'identifier les conduites défavorables aux oiseaux, aux plantes médicinales et à l'écosystème Forêt-des-Pins qui sont adoptées par certains adultes de la communauté et les enfants d'autres écoles non initiées à L'ERE.
- Ont maintenant envie de participer activement :
 - Les élèves proposent aux enseignants et enseignantes d'inviter les élèves d'autres écoles lors d'une sortie de découvertes pour les informer sur l'importance des oiseaux par exemple et pour les convaincre de ne pas les tuer,
 - Les élèves, les enseignants et les membres d'organisations paysannes et communautaires en parlent dans leur famille.
- Dans le cas des organisations paysannes et communautaires impliquées, les participants ont adapté à leurs besoins, les moyens pédagogiques fournis aux enseignants et enseignantes. Ils ont par exemple profité d'évènements comme la messe du dimanche à l'Église ou au temple, le marché du samedi où tout le monde se rencontre. Ils ont même rendu visite à leurs voisins pour leur transmettre les nouvelles connaissances acquises et pour partager avec eux leurs nouvelles attitudes par rapport aux ressources et à la biodiversité de la Forêt-des-Pins.
- Des liens qui n'existaient pas avant ont été créés entre les écoles et les organisations paysannes et communautaires, des liens qui débouchent sur des objectifs communs : former les futurs citoyens et futures citoyennes de leur communauté.

Autres résultats concrets indirects :

Finalement, la mise en pratique des activités d'ERE a eu des répercussions à l'échelle de :

- L'école, au niveau des autres classes qui demandent de participer aux activités d'ERE,
- La famille, avec les jeunes qui rapportent à la maison leurs expériences et leurs nouvelles connaissances : les jeunes tentent de convaincre leurs parents de protéger les arbres et les oiseaux et demandent de préparer des jardins de plantes médicinales,
- La communauté, avec les actions de sensibilisation de la population par les membres d'associations paysannes et communautaires touchés : les autres membres des associations touchées, le voisinage, ceux qui fréquentent le marché, l'église, etc.,
- La communauté scolaire, avec l'intérêt suscité par la pédagogie de l'ERE chez d'autres responsables d'écoles ou chez d'autres enseignants et enseignantes : les écoles situées près des écoles touchées demandent d'être intégrées dans le programme de formation en ERE, 4 d'entre elles ont participé à la rencontre d'échange-partage exposition.
- D'autres communes : des directeurs d'écoles et des enseignants (ville de Carrefour et de Cabaret) ont entendu parler et sont très intéressés par cette expérience intéressante qui se fait avec les écoles de la commune de Fonds-Verrettes.

Rayonnement et communication

- 700 jeunes et leurs éducateurs, éducatrices ont collaboré à la préparation d'affiches et tableaux pour contribuer à la réalisation d'une exposition sur la conservation, la protection et la valorisation du patrimoine écologique de la Forêt des Pins, partageant ainsi leurs nouvelles connaissances acquises et nouveau regard qu'ils ont développé à son sujet.
- Sept (7) comités de concertation et d'action sur l'environnement (CACE) ont été mis sur pied comme espace d'échanges et d'actions communes et à leur portée.
- Cinq (5) membres d'associations paysannes ou communautaires ont participé aux rencontres des CACE et à la préparation l'exposition.

Dans un troisième temps, avant l'exposition, une rencontre d'échanges et de partage a été planifiée, organisée et animée par le REPIE avec la participation des CACE comprenant les directions des 7 écoles, les enseignants, enseignantes et des membres des 5 associations paysannes et communautaires. De plus, plusieurs écoles de la zone touchée ont manifesté leur intérêt pour la formation en ERE. C'est ainsi que des représentants de quatre (4) autres écoles de la région ont aussi participé à cette rencontre. Le but de cette rencontre était de préparer la prochaine rentrée scolaire en tenant compte de la politique environnementale élaborée en vue de sa mise en œuvre pour l'année scolaire 2012-2013.

Résultats concrets :

Les éducateurs, éducatrices et membres d'associations paysannes et communautaires ciblés ont pris la décision de travailler ensemble et avec leurs élèves, en vue de réaliser des activités d'ERE orientées vers la protection et la promotion de la biodiversité. Ceci permettra aussi aux écoles participantes de fournir aux différentes promotions de jeunes qu'elles touchent et à la communauté, une occasion de mieux apprécier et de connaître leur région en tant que patrimoine écologique.

Les membres d'associations paysannes et communautaires, ont eux aussi été capables d'identifier les conduites des membres de la communauté qui sont défavorables à l'environnement, en particulier aux oiseaux, aux plantes médicinales et à l'écosystème Forêt-des-Pins. Ils disent avoir réalisé l'importance capitale d'une bonne éducation environnementale des jeunes pour leur communauté. Selon eux, l'avenir de leur environnement en dépend. Cela s'est traduit concrètement par des encouragements et des recommandations qu'ils ont fait aux enseignants et enseignantes en lien avec la nécessité et l'obligation qu'ils ont de travailler en vue de produire un autre type de citoyens et de citoyennes. Ils disent aussi être prêt à les épauler en ce sens. Dans le cadre de leurs activités respectives au sein de leur association, les membres formés ont déjà entrepris de transmettre des nouvelles connaissances, attitudes et valeurs acquises en organisant des rencontres avec les autres membres d'associations, en parlant avec leurs voisins et voisines et à l'occasion d'activités communautaires comme le marché, à l'église, etc.

Pour faire suite à cette rencontre, une exposition d'affiches pédagogiques a été organisée pour illustrer la notion de patrimoine écologique et de la biodiversité à l'aide de photos. Avec la mise en situation pratique, ce projet a été enrichi par le travail coopératif des jeunes et de leurs enseignants et enseignantes. Ils ont participé à la préparation de l'exposition d'affiches pédagogiques : les tableaux réalisés avec la participation des élèves dans le cadre des sorties de découvertes du milieu de vie ont été mis en valeur par les enseignants et enseignantes.

Cette exposition a permis de valoriser tous les thèmes abordés pendant la formation et la mise en pratique. Cet événement a mis en évidence leurs nouvelles connaissances, leurs découvertes, observations, opinions, émotions et sentiments à propos de la Forêt des Pins. L'exposition a aussi permis de valoriser le travail accompli par les éducateurs et éducatrices et les échanges avec les représentants et représentantes d'associations paysannes et communautaires de la Forêt des Pins, ayant participé au projet. L'exposition a aussi servi de modèle d'intervention réalisable par les membres d'associations paysannes et communautaires pour faire connaître au reste de la communauté les résultats obtenus par l'application de la démarche éducative préconisée. Enfin, après la rencontre d'échange-partage et l'exposition, les éducateurs et éducatrices et représentants et représentantes d'associations paysannes et communautaires ont pris la décision d'inclure la mise en œuvre de leur politique environnementale (plantation d'arbres qui attirent les oiseaux, jardins de plantes médicinales, sorties de découvertes de la Forêt-des-Pins, etc. dans leur programme scolaire habituel.

Validation et évaluation

- Le matériel pédagogique produit a été validé et un outil d'évaluation de la mise en application de la formation a été élaboré pour valider la démarche éducative.
- Participation des organisations paysannes ou communautaires à la validation du matériel pédagogique pendant la mise en pratique.
- Un bilan a été établi de manière participative et un outil d'évaluation élaboré permettra au REPIE d'apporter des améliorations à la démarche éducative qu'il utilise.

Dans un quatrième temps, le matériel pédagogique a été validé de manière participative en cours de formation théorique et pratique. À la fin des ateliers de formation, le REPIE en collaboration avec des éducateurs et éducatrices du COSPE, a finalisé la validation du guide avant sa reproduction.

La qualité de la validation pendant et après la formation a été suffisante pour généraliser et adapter le matériel pédagogique produit.

Pour l'évaluation, une grille d'évaluation a été élaborée et a été utilisée avec les enseignants et enseignantes. Le rapport d'évaluation sera remis avec les pièces justificatives finales pour le 3^e versement. Les résultats enregistrés dans la grille d'évaluation serviront à établir un bilan quant à la démarche éducative utilisée pendant le projet et aussi en ce qui a trait aux activités réalisées par le tandem école-communauté.

Veillez indiquer les informations suivantes le cas échéant :

Hectares protégés :

Espèces conservées :

Corridors créés : Il y a maintenant sept (7) localités (Forêt-des-Pins, Oriani, Gros Cheval, Mare Bœuf, Fonds-Verrettes, Boukan Chat et Bois Négresse) de la commune de Fonds – Verrettes qui sont interreliées au sein d'un Comité d'action et de concertation sur l'environnement formé de représentants et de représentantes de 7 écoles et de 5 associations paysannes et communautaires, en vue d'agir pour protéger les ressources et la biodiversité de la Forêt-des-Pins.

Décrivez les succès ou les défis rencontrés par le projet dans la réalisation de ses objectifs en termes d'impacts à court terme et à long terme.

Facteurs de blocage ou défis à surmonter auxquels les membres de direction d'école et les enseignants, enseignantes intéressées par l'Éducation Relative à l'Environnement (ERE) font face et qui ont été atténués grâce au projet :

Le premier blocage observé est la formation initiale des enseignants et enseignantes. Une minorité des directeurs et directrices ont bénéficié d'une formation à l'École Normale Supérieure et la majorité du groupe des enseignants et enseignantes ciblés n'ont pas eu cette opportunité. Parmi eux, très peu possèdent des connaissances scientifiques sur l'environnement, les ressources naturelles et la biodiversité. Très peu d'entre eux ont pu apprendre les bases explicatives de la protection des ressources naturelles et de la biodiversité, ou de nos relations à l'environnement, l'écologie, encore moins en ce qui concerne la Forêt-des-Pins. Quant aux élèves, mis à part leur participation à quelques activités de reboisement qui se limitent à planter un arbre, les thématiques liées à l'environnement local, en particulier à la biodiversité, ne sont pas abordées dans le cadre du programme scolaire.

Succès obtenu grâce au projet : Des directeurs et directrices d'école, des enseignants et enseignantes ont eu accès à des connaissances scientifiques sur leur environnement, les ressources naturelles et la biodiversité de leur milieu de vie. Ils ont pu apprendre les bases explicatives de la protection des ressources naturelles et de la biodiversité, ainsi que de nos relations à l'environnement et sur l'écologie de la Forêt-des-Pins et sont en mesure de les transmettre à leurs élèves.

Le deuxième blocage est lié au cloisonnement des matières enseignées à l'école et à l'absence d'activités pratiques en ERE associées au programme d'enseignement. Pour les enseignants et enseignantes, travailler ensemble, avec une vision globale de tout ce que les jeunes doivent apprendre à l'école ne fait pas partie des pratiques scolaires. En général, c'est l'enseignant ou l'enseignante qui parle, qui explique, qui pose des questions. Les élèves eux, doivent emmagasiner, apprendre par cœur, sans vraiment comprendre les connaissances transmises, ils n'ont guère l'occasion d'y réfléchir, de poser des questions ou de s'exprimer librement dans leurs propres mots.

Succès obtenu grâce au projet : Avec l'intégration de l'ERE à l'école, ces éducateurs et éducatrices ont appris à utiliser divers moyens pédagogiques inhabituels pour eux et leurs élèves. Avec ces nouveaux moyens pédagogiques, il leur a fallu travailler ensemble ce qu'ils n'avaient pas l'habitude de faire avant la formation reçue dans le cadre de ce projet. Ils ont aussi découvert une autre façon d'enseigner et d'apprendre qui est plus intéressante et plus stimulante : les élèves posent des questions, donnent leur avis, partagent leurs connaissances avec les autres. Ils ont aussi développé une vision globale de l'écosystème Forêt-des-Pins et comprennent les interrelations et les interinfluences qui le caractérisent.

Le troisième blocage est la difficulté d'accès à des informations sur l'environnement qui soient complètes et fiables. Les éducateurs, éducatrices ne peuvent pas facilement faire appel à la radio ou à la télévision, comme source de renseignements pour compléter leur enseignement à cause des failles importantes dans la vulgarisation. Encore là, très peu de journalistes, d'animateurs ou d'animatrices de radio ont pu apprendre les bases explicatives de la protection des ressources naturelles et de la biodiversité, ou de nos relations à l'environnement, l'écologie, ou tout ce qui concerne la Forêt-des-Pins, le territoire haïtien ou la Planète. D'un autre côté, il y a aussi le manque de matériels pédagogiques de qualité, diversifiés et adaptés à la réalité scolaire et haïtienne en général. Que ce soient à cause de difficultés économiques, par manque de volonté ou de vision, les responsables de l'école haïtienne ne favorisent par l'accès aux matériels pédagogiques. Il y a une pénurie de livres en utilisation par les enseignants et les enseignantes ou les élèves. Environ deux élèves sur cinq possèdent des livres scolaires. Il arrive même que certains enseignants ou enseignantes ne disposent pas de livres scolaires. Lorsqu'il y a des livres, ils n'ont pas été conçus en s'inspirant des réalités locales. Il y a très peu d'ouvrages scolaires qui intègrent l'environnement avec une vision globale ainsi que le programme scolaire.

Succès obtenu grâce au projet : Les éducateurs, éducatrices de la commune de Fonds-Verrettes peuvent maintenant utiliser un matériel pédagogique de qualité, contenant une diversité d'informations sur l'environnement et sur l'écologie de la Forêt-des-Pins. Le guide pédagogique conçu est adapté à la réalité scolaire et haïtienne. Ce guide rédigé en créole, contient plus de 90 pages, inclus des photos en couleur et aborde les thèmes suivants :

- ✓ Éducation Relative à l'Environnement (ERE); les concepts de patrimoine écologique, d'écologie et d'environnement (Edikasyon an rapò ak anviwonman, patrimwàn, ekoloji, anviwonman).
- ✓ L'environnement –Nature de la Forêt-des-Pins : Les oiseaux à apprécier, respecter et protéger (Lanati nan Forèdèpen : Zwazo yo pou nou apresye, respekte, pwoteje).
- ✓ L'environnement Milieu de vie : Les plantes médicinales, apprendre à les connaître et les cultiver pour améliorer notre qualité de vie (Espas kote ki gen lavi : Remèd Fèy pou nou aprann konnen epi devlope pou nou viv pi byen).
- ✓ L'environnement –Écosystème : La Forêt-des-Pins, un écosystème à mieux comprendre pour prendre de meilleure décision (ForèdèPen, yon ekosistèm pou nou konprannn byen, pou nou kapab pran bon desizyon)..
- ✓ Patrimwàn ekolojik ForèdèPen an, pou nou responsab, ba li valè, konsève li epi pwoteje li ak yon Politik Anviwonmantal pou lekòl yo.

Le projet a aussi permis de faire l'acquisition d'autres livres qui ont été distribués aux éducateurs et aux éducatrices ciblées : Ti zwazo kote w prale, Syans eksperimental, 5^e année fondamentale, La journée de la terre. Pour prendre soin de la biodiversité, il faut d'abord prendre soin de soi-même : Lave-toi les mains et 3 affiches sur l'importance du lavage des mains / Choléra. De plus, le REPIE a apporté sa contribution en leur fournissant un exemplaire de son livre intitulé «L'Eau qui vient du ciel, les arbres et nous», un ouvrage de référence en ERE.

Le quatrième blocage est la vision très limitée du concept d'environnement qu'ont les enseignants et enseignantes. Même ceux et celles qui sont motivés en faveur de l'intégration de l'environnement à l'école, ne s'intéressent souvent qu'à certains aspects de quelques problèmes environnementaux liés à leur milieu de vie, sans une vision écosystémique. Leurs interventions se limitent le plus souvent à la simple dénonciation de ces problèmes et même si des activités de reboisement sont entreprises avec la participation des jeunes, ils n'ont pas une vision globale de leur relation aux arbres et aux bénéfices qu'ils apportent. Et surtout, ils n'ont pas la conviction de pouvoir agir, tant à l'échelle individuelle que collective pour améliorer leur environnement.

De plus, des concepts comme celui de la biodiversité, la perception de sa fragilité et de sa disparition qui se fait sans bruit, est difficile pour eux étant donné que certains changements ont lieu de manière progressive ou bien ne sont pas perceptibles à l'échelle humaine. De plus, la biodiversité, en tant que patrimoine écologique, est la plupart du temps méconnue de la majorité des enseignants et des enseignantes. En Haïti, depuis près de 25 ans, la transmission orale des savoirs, des savoirs-faire et des savoirs-être au sein des familles, perd du terrain à chaque nouvelle génération. Les enfants d'aujourd'hui ne peuvent pas apprécier la biodiversité qu'il y avait en Haïti faute de transmission de connaissances.

Succès obtenu grâce au projet : Puisque les futurs décideurs, les futurs citoyens et citoyennes, ce sont les élèves, nous avons réussi à faire prendre conscience aux éducateurs et aux éducatrices, de leur pouvoir d'action et de leur responsabilité à cet égard. Il fallait arriver à les convaincre de leurs capacités d'inciter les jeunes à s'engager dans l'action. Nous leur avons fourni des outils afin qu'ils puissent entreprendre des projets, les mener à terme et s'auto-évaluer. Ils ont appris à intégrer l'environnement dans le programme scolaire. Avec la participation des membres d'associations paysannes et communautaires, il y a une sorte d'alphabétisation écologique d'autres membres de la communauté qui s'annonce.

Partenariat avec les associations paysannes et communautaires : En ce qui concerne les cinq organisations paysannes et communautaires impliquées, elles avaient l'habitude par exemple, de réaliser des activités de reboisement avec l'appui d'organisations internationales. En général, pour sensibiliser la population, les membres actifs de ces organisations utilisent une approche négative parce qu'ils se limitent à gérer les catastrophes, les urgences et les plaintes. Ils reprochent à l'État de ne pas intervenir dans leur zone. Ce qui se traduit par le fait qu'il n'y a pas de réel investissement dans l'environnement par les membres de la communauté.

Succès obtenu grâce au projet : Les membres formés ont modifié leurs attitudes négatives en prenant conscience de leur propre pouvoir d'action. Ils ont exprimé aussi clairement leurs intentions suite aux formations pratiques reçues : partager leurs nouvelles connaissances, attitudes et valeurs afin que tous ensemble ils puissent prendre de meilleures décisions par rapport aux options associées aux ressources naturelles et à la biodiversité qui s'offrent pour l'avenir.

Le projet a-t-il eu des impacts imprévus (positifs ou négatifs) ?

Impacts imprévus positifs

L'un des impacts imprévus positifs est le fait que grâce au projet, les élèves touchés ont été capables d'exprimer leur désaccord à propos de l'attitude et des conduites non favorables à la biodiversité de la part de la majorité des personnes dans leur communauté. Ils ont été capables d'identifier, non seulement les attitudes et les conduites défavorables à la protection de la biodiversité des oiseaux et des plantes médicinales ainsi que des ressources de la Forêt-des-Pins, mais aussi les actions à mener pour que les élèves d'autres écoles adoptent des conduites plus responsables à l'égard de la Forêt-des-Pins.

Un autre impact positif découle des actions de formation et de mise en pratique de l'ERE, à savoir l'intérêt et de l'attitude proactive des participants et participantes qui ont accepté de travailler à l'élaboration de leur politique environnementale pour l'école, même en période de vacances scolaires.

De nouveaux moyens pédagogiques en ERE ont été expérimentés et permettront de dispenser une formation utile en matière de préservation de la biodiversité du patrimoine écologique de la Forêt des Pins. Ils disposent maintenant d'un Guide pour aborder avec une préparation plus adéquate, une biodiversité difficile à cerner.

Un dernier impact imprévu résulte de la validation du guide pédagogique produit, en ce sens qu'il a révélé l'intérêt certain pour ce guide, de la part d'autres directions d'école et d'autres enseignants et enseignantes situées autant dans la commune de Fonds-Verrettes que dans d'autres écoles de cette commune (Port-au-Prince, Arcahaie).

Impacts imprévus négatifs

En ce qui concerne les cinq organisations paysannes et communautaires impliquées, le projet a fait ressortir devant le groupe d'éducateurs et d'éducatrices, le fait que ces membres actifs font partie d'associations qui manquent de connaissances dans le domaine de l'organisation, de la planification et de la gestion de leurs organisations paysannes ou communautaires. Ce qui diminue grandement leur efficacité dans leur communauté.

Leçons apprises

Décrivez les leçons apprises lors de la conception et la mise en œuvre du projet, et également par rapport au développement organisationnel et au renforcement des capacités. Citez les leçons qui pourraient contribuer à une meilleure conception ou mise en œuvre des projets de votre organisation ou d'autres entités, ainsi que les leçons pouvant être prises en compte par la communauté de la conservation.

Lors de la conception d'un tel projet, afin de favoriser une meilleure appropriation du patrimoine écologique que représente les ressources et la biodiversité d'un lieu, les participants et participantes devraient être invités à l'élaboration d'une politique environnementale pour leur école ou leur pour leur association.

L'organisation de rencontres d'échanges et de partage à propos des politiques environnementales élaborées, permet ainsi de créer des liens entre les éducateurs, les éducatrices, les membres d'associations paysannes et communautaires touchés et les autres acteurs et actrices de leur milieu de vie. En partageant leur nouveau regard sur ce patrimoine écologique vivant et sur sa biodiversité avec des représentants d'autres écoles intéressées à bénéficier de ce programme de formation en ERE, il y a eu une prise de conscience qui s'est traduite par la décision de travailler ensemble et de partager leurs ressources.

En ce qui concerne le partenariat école et associations paysannes et communautaires, pour améliorer la conception d'un projet semblable, il faudrait prévoir des ateliers de formations visant à renforcer les structures des associations paysannes et communautaires ciblées (connaissances dans le domaine de l'organisation, de la planification et de la gestion de leurs organisations paysannes ou communautaires). Ceci permettrait du même coup d'améliorer leur efficacité dans leur communauté. Les écoles, les éducateurs et les éducatrices impliquées dans un tel projet, pourraient ainsi créer des liens de partenariat avec des associations fonctionnelles dans la communauté.

Processus de développement du projet : (aspects de la conception du projet qui ont contribué à ses succès /défauts)

Voir les facteurs de blocage qui ont été anticipés pendant le processus de développement du projet) et les solutions envisagées pour les surmonter et qui ont été appliquées.

Mise en œuvre du projet : (aspects de l'exécution du projet qui ont contribué à ses succès/défauts)

Aspects de l'exécution du projet qui ont contribué à ses succès :

Le fait d'avoir anticipé la présence de facteurs de blocages et les solutions envisagées au cours du processus de développement du projet, ont contribué au succès du projet. Les participants et participantes se sont sentis compris, ce qui leur a permis d'établir des liens de confiance avec le formateur et la formatrice du REPIE.

Nous avons dû demander une prolongation de la durée du projet (6 semaines supplémentaires), ceci afin de mener à terme les activités du projet. Ce retard s'explique par le fait que certains jours de formation ont dû être reportés, soit à cause de l'indisponibilité des enseignants, enseignantes (période d'examens), soit par l'indisponibilité des formateurs (maladie contractée à cause du climat de la Forêt-des-Pins qui est froid et humide) et aussi pour cause d'intempéries qui ont rendu la route difficilement praticable. Sans compter une dizaine de jours pendant lesquels la route vers Fonds Verrettes – Forêt des Pins a été bloquée par les habitants en colère. Cette difficulté a été surmontée en raison de l'obtention de la prolongation souhaitée, ce qui a contribué en partie, au succès du projet.

Aspects de l'exécution du projet qui ont contribué à ses défauts

La durée trop courte du projet (vu les besoins identifiés pendant la formation) et les limites budgétaires (par rapport à ce qui devrait être entrepris comme action en ERE) représentent selon nous un handicap. Un tel projet aurait eu avantage à être conçu pour être mis en œuvre en deux étapes de manière à permettre un meilleur enracinement des nouvelles attitudes et valeurs développées. Prévoir une rubrique budgétaire pour la mise en pratique aurait été un atout appréciable.

Il est évident pour le REPIE que les mots ne suffisent pas à responsabiliser la population des aires protégées comme la Forêt - des -Pins à propos de la protection de ses ressources naturelles et de sa biodiversité. Il faut du temps aux gens pour changer leurs attitudes et leurs conduites environnementales. Il faut aussi accorder aux clientèles ciblées, une durée de temps suffisante pour qu'elles apprennent, comprennent et mettent en pratique ce qui aurait dû l'être depuis leur plus jeune âge. Vues les difficultés économiques rencontrées par les clientèles visées, tant sur le plan individuel dans le cas des éducateurs et des éducatrices (très bas salaires, ratées dans le paiement des salaires), que sur le plan institutionnel pour les écoles (non paiement des frais d'écolage par les parents) et les associations paysannes et communautaires, il faut prévoir une rubrique budgétaire pour la mise en pratique à moyen terme.

Autres leçons apprises pertinentes pour la communauté de la conservation :

Ce projet nous a permis de confirmer par la pratique les faits suivants :

Il ne suffit pas de limiter la connaissance d'une aire protégée à son nom et à la description de ses principales caractéristiques. Il faut absolument aller chercher l'intérêt des éducateurs, éducatrices, des jeunes et des membres de la communauté en leur fournissant des outils et des moyens pédagogiques appropriés pour le développement chez eux, d'une vision écosystémique.

D'un autre côté, étant donné l'importance primordiale des jeunes, qui sont les écocitoyens et les écocitoyennes de demain, des stratégies socio -culturelles et de communication doivent être développées par l'école et la communauté autour de priorités de conservation d'une aire protégée et de sa biodiversité.

De plus, les stratégies de coopération, contrairement à la compétition, sont des stratégies toujours gagnantes.

FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Indiquez les autres bailleurs de fonds qui ont apporté un appui à ce projet ainsi que tout financement assuré pour le projet grâce à la subvention du CEPF ou au succès du projet.

Bailleur	Type de financement*	Montant	Notes

***Le financement supplémentaire doit être présenté sous les catégories suivantes :**

- A** Cofinancement du projet (Autres bailleurs qui couvrent les coûts directs de ce projet du CEPF)
- B** Effet de levier pour le récipiendaire et les partenaires (Autres bailleurs contribuant à votre organisation ou à une autre organisation partenaire directement grâce au succès de ce projet du CEPF)
- C** Effet de levier au niveau régional ou du portefeuille de projets (Autres bailleurs qui réalisent des investissements conséquents dans une région grâce à l'investissement du CEPF ou aux succès liés à ce projet.)

Durabilité/Duplication potentielle

Résumez les succès ou les défis rencontrés pour assurer la durabilité ou la duplication des composantes ou des résultats du projet.

Résumez tout résultat imprévu en termes de durabilité ou de duplication.

En ce qui concerne la durabilité de la composante « mise en pratique de l'ERE » et des résultats positifs du projet, la production du guide pédagogique à l'intention des enseignants et enseignantes représente une garantie en ce sens. Outre le caractère régional de ce guide rédigé en créole qui est très intéressant pour les éducateurs et éducatrices de la zone ciblée, il répond aussi à un besoin réel et pressant pour cette communauté située à l'extérieur de la capitale et de ses services (bibliothèques, librairies, etc.).

Étant donné que la fin du projet a coïncidé avec la fin de l'année scolaire, la réelle mise en pratique devrait débuter avec la prochaine année scolaire. Ce qui est intéressant c'est le résultat concret associé à la réalisation de la rencontre d'échanges et de partage / Exposition réalisées le 22 août 2012 sont : à savoir que ces enseignants, enseignantes, directeurs ou directrices d'école se sont rencontrés en dehors de la période scolaire, dans le cadre de la mise en réseau des CACE formés, en vue de travailler ensemble à la planification de l'année scolaire 2012-2013.

D'un autre côté, il y a là un intérêt certain de la part de GIZ qui est un organisme de la coopération allemande en Haïti. Nous sommes actuellement en négociation en ce qui a trait à au guide pédagogique conçu et produit par le REPIE et financé par le projet CEPF. Ce guide sera inséré tel quel dans un autre document comprenant une autre expérience réalisée par le REPIE dans la commune de Léogane ainsi qu'une introduction sur le thème de l'écocitoyenneté et de l'ERE. Ce financement permettra l'impression de d'environ 4,000 exemplaires.

Nous sommes de plus, en pourparlers avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) et avec le Consortium du Secteur Privé de l'Éducation (COSPE), qui sont intéressés à la production et à la distribution de ce document pour répondre à leurs besoins qui s'élèvent à 18,000 exemplaires.

Évaluation des politiques de sauvegarde

Résumez l'exécution de toute action nécessaire pour les politiques de sauvegarde environnementales et sociales du projet.

Commentaires supplémentaires /Recommandations

Grâce à ce projet, nous avons identifié au moins six (6) actions pouvant contribuer à l'obtention de meilleurs résultats dans le cadre d'un projet futur en ERE :

- 1. Durée du programme de formation :** Du côté des établissements scolaires, le REPIE est conscient que, pour inverser la tendance à la dégradation de la Forêt des Pins, il est crucial de poursuivre les actions débutées en ERE en élargissant la portée du projet de l'année scolaire 2011- 2012. Car introduire de nouveaux concepts et influencer les attitudes et les valeurs ancrées depuis longtemps, ne peut se faire en quelques séances de formation seulement. Il faut poursuivre la formation pratique en élargissant le programme de formation en ERE débuté en 2011-2012.
- 2. Augmentation du nombre d'écoles :** De plus, la méconnaissance de la situation environnementale de la Forêt des Pins est l'un des éléments responsables de la dégradation des forêts nationales en général, des aires protégées et des KBAs en particulier. Ainsi la Forêt des Pins, qui est intégrée dans le KBA du Massif de la Selle est l'une des régions d'Haïti où les jeunes d'autres écoles devraient, eux aussi, avoir l'opportunité de se connecter avec leur milieu afin d'œuvrer à la protection de ce patrimoine écologique. Étant donné que dans la majorité des autres écoles, les connaissances liées au patrimoine écologique de la Forêt des Pins et de sa biodiversité ne sont pas transmises à travers les matières enseignées à l'école, les attitudes et les valeurs favorables à leur conservation et à leur protection non plus, les résultats du projet de l'année scolaire 2011-2012 ont attiré l'attention des directions d'autres écoles.

D'autres enseignants, enseignantes et directeurs ou directrices d'autres écoles de la zone souhaitent eux aussi, bénéficier de ce programme de formation en ERE. Il y a donc là une demande certaine de la part d'autres directions d'école de la zone, qui souhaitent que leurs enseignants, enseignantes soient eux, aussi dotés des outils pédagogiques en ERE requis pour intégrer l'écocitoyenneté à l'école. Ainsi d'autres jeunes des communautés directement attenantes à la Forêt pourraient bénéficier et s'engager dans le processus de formation de futurs écocitoyens et écocitoyennes.

3. **Prévision d'une rubrique budgétaire pour les activités pratiques** : Enfin, en fait de stratégie de mise en œuvre de politiques environnementales, il faudrait structurer la mise en pratique avec des projets de localité impliquant les écoles et les associations qui leur viendront en appui. Une rubrique budgétaire devrait être prévue en vue de mettre en œuvre les politiques environnementales élaborées de manière participative, autour de l'objectif suivant : La protection et la conservation de la biodiversité (oiseaux et des plantes médicinales) et des ressources (arbres menacés ou en voie de disparition) de la Forêt des Pins.
4. **Appui complémentaire à la mise en réseau des écoles et associations paysannes et communautaires** : Comme les stratégies de coopération sont des stratégies gagnantes, la mise en réseau des écoles et des associations représente un atout majeur. Il faudrait fournir un appui à la structuration de ce réseau d'écoles et d'associations paysannes et communautaires. Ce réseau aurait pour objectifs de faire des échanges, de partager leurs réflexions, de prendre des décisions et de réaliser des actions communes (Projets de localité) tout en favorisant une meilleure prise en charge de la zone. Le renforcement de la mise en réseau permettrait de pérenniser cette ouverture sur le patrimoine écologique de la Forêt des Pins et assurerait une meilleure intégration de l'école à la communauté et de la communauté à l'école.
5. **Formation initiale pré-requise pour les associations paysannes et communautaires** : En ce qui concerne les cinq organisations paysannes et communautaires impliquées, tel que nous l'avons mentionné plus haut, le projet a fait ressortir le manque de connaissances des membres d'associations paysannes et communautaires impliquées dans le domaine de l'organisation, de la planification et de la gestion de leurs organisations paysannes ou communautaires. L'amélioration de cette situation est un pré-requis a un impact négatif diminue grandement leur efficacité dans leur communauté.
6. **Espace de communication pour la communauté éducative** : Pour dynamiser l'intégration de la communauté à l'école et de l'école dans la communauté, il serait bon de créer un espace de communication où les éducateurs, les éducatrices, les jeunes et les membres d'associations paysannes et communautaires viendraient raconter ce qu'ils font, dire ce qu'ils pensent. Cet espace de communication partagé viserait à renforcer leur sentiment de pouvoir agir et à valoriser leur travail dans la communauté. Pour cela, des bulletins d'informations pourraient être produits en s'alimentant des actions communes réalisées en faveur de la protection et de la conservation de la biodiversité et des ressources de la Forêt des Pins et seraient diffusés dans la communauté de la commune de Fonds-Verrettes.

Partage d'informations et politiques de CEPF

CEPF a la volonté de garantir la transparence des opérations et d'aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les leçons apprises ainsi que leurs résultats. Les rapports finaux des projets sont mis à disposition du public sur notre site web www.cepf.net et font l'objet d'une annonce dans notre bulletin d'information et dans d'autres communications.

Veillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

Nom : Lucie Repper et Jean-Robert Julien

Nom de l'organisation :
Réseau d'Enseignement Professionnel et d'Interventions Écologiques (REPIE)

Adresse postale :
221 Route Nationale # 1, Damien, Croix-des-Missions (en face Succursale UNIBANK), Haïti

Tél. : (509) 3400-1950 et (509) 3914-5384

Courriel : repiehaiti@hotmail.com